



S'impliquer sur le conseil d'administration (CA) de la Clinique



**Clinique communautaire
de Pointe-Saint-Charles**

La santé et la solidarité d'un quartier !

La Clinique: Faits saillants

Mission

La Clinique est unique au Québec!

- Organisme de santé contrôlé par les citoyen-ne-s du quartier
- Organise des services préventifs et curatifs.
- Regroupe les citoyen-ne-s autour de questions de santé afin d'améliorer les conditions à court et à long terme.
- Tout en assurant sa mission communautaire, la Clinique offre l'ensemble des services que l'on retrouve dans un CLSC.
- La Clinique, c'est la santé et la solidarité d'un quartier!

La Clinique: Faits saillants

Valeurs

- La santé est un droit essentiel et collectif non négociable!
- Travaille dans le respect des valeurs, de la dignité et l'autonomie des usager-e-s
- Les personnes concernées sont les mieux placées pour identifier les services dont ils ont besoin
- Être à l'écoute
- Favorise l'éducation et prise en charge par les individus de leurs problèmes individuels et collectifs, dans une perspective «d'empowerment» et de solidarité avec la communauté.

La Clinique: Faits saillants

Ce qui nous différencie...

- Histoire, mission et valeurs
- Gouvernance et administration citoyenne
- Enracinement local – Alliance avec les organismes communautaires
- Seul et unique établissement de santé privé conventionné (sans but lucratif) avec un mandat de CLSC – Centre local de services communautaires
- Implication citoyenne dans les activités de la Clinique



La Clinique: Faits saillants

Qu'est ce que la Clinique?

- 2 points de services dans Pointe-Saint-Charles, 120 employé-e-s de professions différentes
- 6 000 usager-e-s par année
- 7 millions \$ de budget / an
- Services de première ligne à la population et actions sur les déterminants sociaux de la santé
- Qualité et la sécurité des soins et des services
- Engagement politique
- Alliance avec les groupes communautaires
- Partenariats institutionnels et communautaires



Le conseil d'administration (CA)

Qu'est ce que ca fait?



En conformité avec les règlements de régie interne, la mission et les valeurs de la Clinique, le CA:

- Gère, planifie et organise
- S'assure que la raison d'être de la Clinique soit réalisée
- Recrute le personnel cadre et la coordination générale
- Contrôle et évalue
- Fait et présente le bilan de l'année à l'Assemblée générale annuelle

S'impliquer sur le CA de la Clinique

Concrètement...

En tant que membre du conseil d'administration, vous devez :

- Partager la mission et les valeurs de l'organisme
- Être présent-e aux réunions du conseil
- Participer, soutenir et vous informer des missions, services, politiques et projets de l'organisme
- Participer à certains comités du conseil ou groupes de travail
- Lire l'ordre du jour et les documents fournis avant les réunions du conseil ou du comité.
- Assister le conseil dans l'exécution de ses responsabilités

NB: Les documents fournis sont en français uniquement, mais les administrateurs-trices peuvent s'exprimer en anglais lors des différentes rencontres.



S'impliquer sur le CA ou ailleurs?

Pour en savoir plus, vous pouvez...

- Participer aux activités de la Clinique
- Rencontrer des membres du CA, de la coordination et/ou employé-e-s.
- Parcourir les rapports annuels des dernières années
- Commencer en tant que membre d'un comité (ex. comité des membres ou comité des usagers)
- Vous renseigner sur les attentes de l'organisation



Faire partie du CA

Comment faire?

- À l'assemblée générale annuelle au point «Élections des membres du conseil d'administration», proposer votre candidature. Une personne doit seconder votre candidature. Si vous ne connaissez personne sur place, un-e membre vous secondera sans problème.
- Vous présenter rapidement à l'assemblée et dire pourquoi vous souhaitez vous impliquer sur le CA
- Vous devez recueillir 50% + 1 des votes pour être élu.
- Le mandat des administrateurs est de 2 ans, renouvelable 2 fois par réélection des membres de l'assemblée générale annuelle



Faire partie du CA

Comment faire?

Vous pouvez faire part de votre intérêt à
Geneviève Lambert-Pilotte au 514-937-9251
ou par courriel à: genevieve.lambertpilotte@ssss.gouv.qc.ca

Le coordonnateur général, son adjointe et-ou des membres du conseil d'administration vous contacteront pour vous inviter à les rencontrer.

Au plaisir de vous rencontrer!